« Après la CLIS 1, quels parcours de réussite pour les élèves de l'école Leriche ? »

Jean-Pierre Prou – secrétariat de la CCEP – IEP 2

Quels parcours de réussite suivant l'évolution de la situation de l'enfant, puis de l'adolescent ?

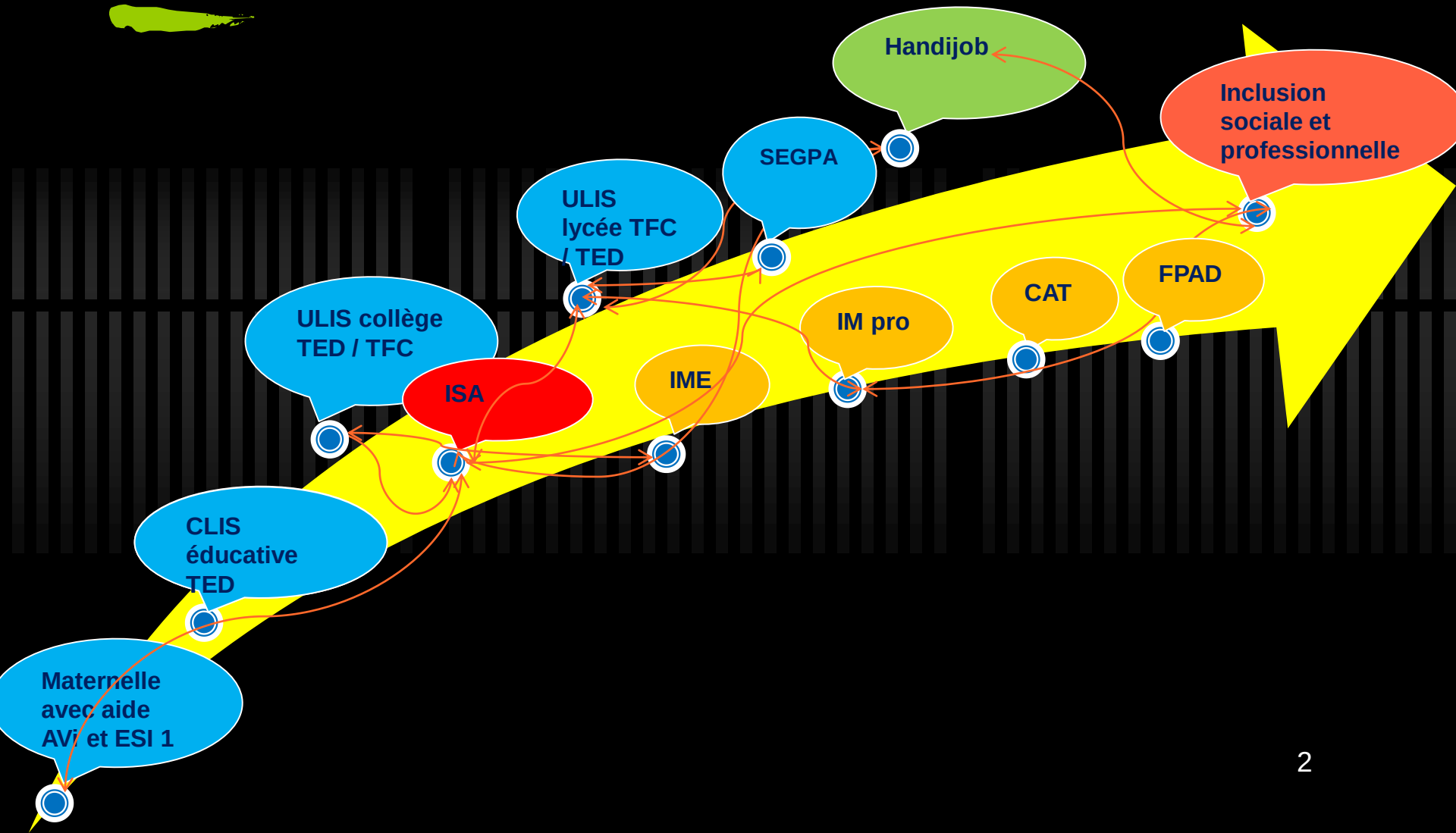

3 établissements pour un dispositif global et territorial

ETEPS : Etablissement Thérapeutique, Educatif et Pédagogique Spécialisé

SESSAD : Service d'Education Spécialisée et de Soins à Domicile

LST : le Lieu de Séjour Temporaire

ETEPS

- 37 enfants, de 3 à 20 ans, en accueil de jour, à temps plein ou à temps partiel
- 15 enfants scolarisés (6 en milieu ordinaire et 8 en clis et 1 Ulis)
- Un travail intensif sur des périodes de 7 semaines
- Des enfants répartis par tranches d'âges sur 5 unités éducatives et 1 UR.
- Des lieux spécifiques : salles de classes, ateliers, bureaux thérapeutiques, snoezelen, psychomotricité…
- Une prise en charge globale, pluridisciplinaire et personnalisée

LST

- 5 enfants accueillis le soir et la nuit
- Ouvert du lundi au samedi, toute l'année
- 27 enfants ont une orientation au LST
- Maximum 60 nuits par an et par enfant
- Développer l'autonomie des enfants en lien avec le travail de l'ETEPS et le domicile
- Proposer du répit aux familles,
- Accueillir des enfants des provinces nord et îles.

SESSAD

- 17 enfants suivis dans leurs lieux de vie (12 enfants scolarisés dont 1 en Ulis Pro, 1 en Ulis et 4 en CliS)
- Accompagnement des familles et des professionnels dans la prise en charge et la coordination quotidienne
- Soutien à la scolarisation
- Appui au parcours d'inclusion sociale voire de professionnalisation
- Suivi des enfants des provinces Nord et îles en lien avec des correspondants locaux
- Accompagnement d'enfants présentant des pathologies associées dans d'autres établissements
- Accompagnement des enfants qui bénéficient de plus de 20H00 d'AVS à domicile)

Une équipe pluridisciplinaire :

Une « boite à outils » pour construire des programmes personnalisés :

ABA	Denver	TEACCH	PECS	Makaton	Scénarios sociaux
Pédagogie adaptée	Psychomotricité	Suivi psychologique	Orthophonie	Suivi social des familles	Suivi médical /paramédical
Guidance parentale à domicile	Coordination partenariat externe	Art-thérapie	Equi-thérapie	Balnéothérapie	Snoezelen
Musique	Contes	Jeux	Repas thérapeutiques	Ateliers pré-professionnels	Atelier Imitation
Gouters communicatifs	Atelier Cuisine	Atelier Jardinage	Activités sportives	Sorties socialisantes	Zoothérapie

Ateliers multiservices

Quels parcours de réussite suivant l'évolution de la situation de l'enfant, puis de l'adolescent ?

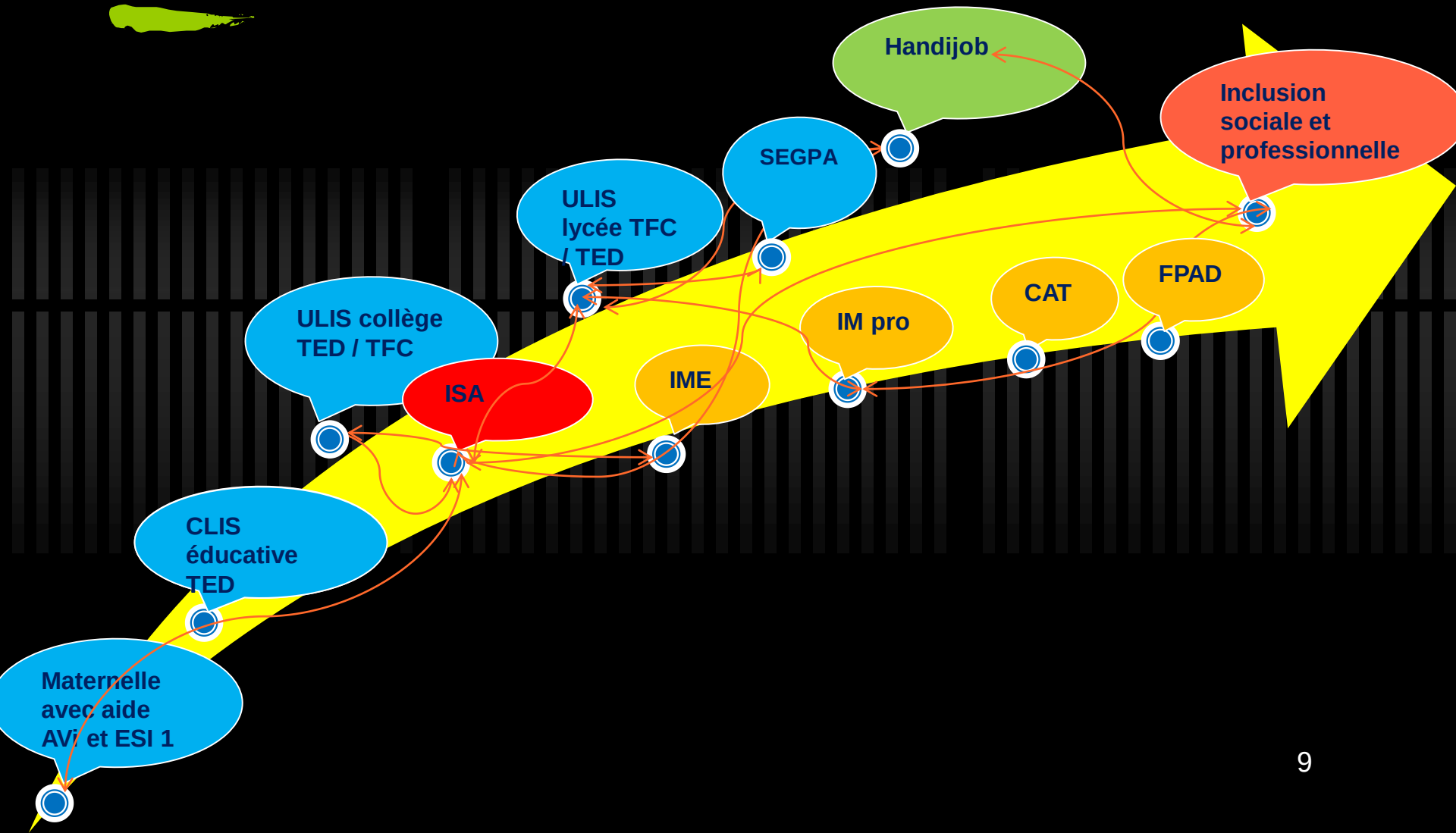

L’Institut Médico-Educatif (I.M.E.) avec une capacité de 100 places

L'Institut Médico-Pédagogique (IMP) : 6 à 14 ans

Première approche à la sensibilisation, à l'autonomie, la socialisation, la communication et au développement des capacités manuelles et techniques.

Les groupes « classes » fonctionnent par regroupement d'enfants selon les différentes pédagogies mises en place (2-3 enfants/unité).

Il existe 4 unités : petits, moyens, grands et à besoins particuliers.

Géré par 1 chef de service, l'équipe éducative est composée de :

3 éducateurs spécialisés, 5 moniteurs éducateurs,

2 auxiliaires de vie et 3 femmes de service.

L'Institut Médico- Professionnel (IMPRO) : 14 à 20 ans

La mission de l'IMPRO est de fournir une éducation générale et une pré-professionnalisation en fonction du handicap, ainsi qu'un apprentissage de l'autonomie, un développement des attitudes, un savoir-faire professionnel.

Pour ce faire, l'IMPRO dispose de quatre ateliers : entretien, lingerie, jardin, cuisine.

Géré par 1 chef de service, l'équipe éducative est composée de :

4 éducateurs spécialisés, 4 techniciens

et 2 femmes de service.

Le Centre d'Aide par le Travail (C.A.T.) avec une capacité de 85 places

Les ateliers

L'atelier lingerie entretient le linge de foyers d'accueil, de la garderie municipale et de divers autres clients privés, sociétés ou particuliers.

L'atelier cuisine fournit les repas du FPAD et du CAT, deux établissements de l'APEI.

L'atelier conditionnement réalise des travaux de reconditionnement de produits, de mise sous plis, de fabrication d'emballages pour des sociétés commerciales et des administrations.

L'atelier entretien des locaux réalise des travaux de ménage des locaux du CAT et des bureaux administratifs de l'APEI.

L'atelier agriculture entretient des espaces verts des collectivités locales, d'entreprises privées et des jardins des particuliers. L'atelier utilise un petit espace de maraichage comme support éducatif et dispose d'un verger et d'une zone de compostage.

L'atelier bâtiment fabrique et installe des dalles en bétons, effectue des petits chantiers de maçonnerie (barrières, allées, murets etc. ...).

Le Service d'Accompagnement Vers l'Autonomie et l'Insertion Professionnelle (SAVAIP)

Le SAVAIP prend en charge et suit une dizaine de travailleurs placés en entreprises jusqu'à l'obtention d'un CDI.

Le Foyer Pilote d'Activités Dirigées (FPAD) avec une capacité de 35 places

Le fonctionnement du FPAD repose essentiellement sur deux éléments que sont l'activité et le bien-être.

Ainsi sont proposés des temps d'activités de soutien soit socialisantes (sorties culturelles, sorties en ville, au marché, etc.), soit sportives adaptées (gym adaptée, piscine, relaxation, équitation, etc.), soit d'expressions (théâtre, poterie, travaux manuels, danse, karaoké, etc.).

Une salle de relaxation (concept Snoezelen) est mise en place depuis 2010.

Quels parcours de réussite suivant l'évolution de la situation de l'enfant, puis de l'adolescent ?

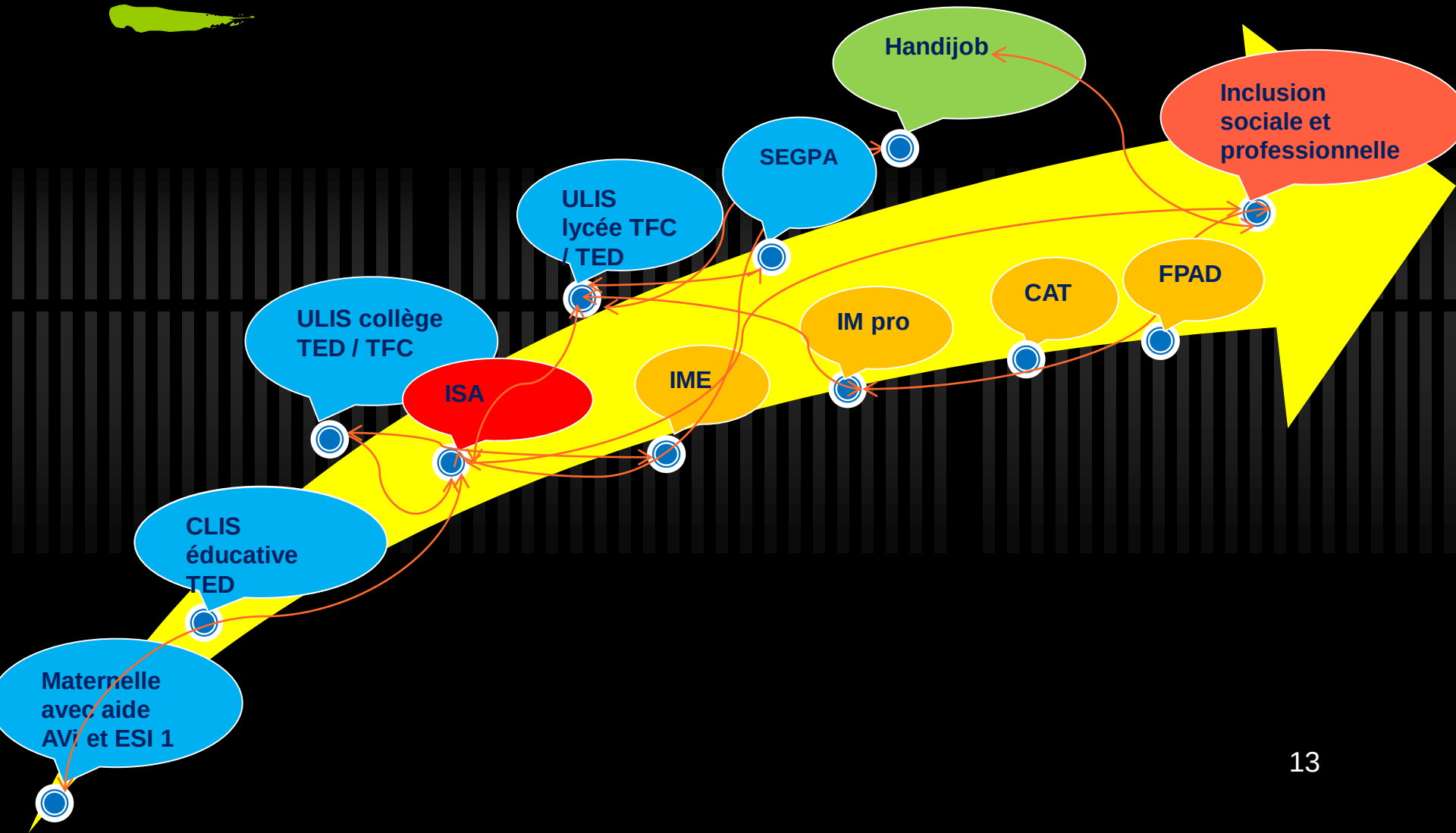

« *Distinguo* » entre l'école F. Leriche et le collège J. Mariotti

Ecole F. Leriche

9 classes (dont la CLIS 1)

214 élèves

9 enseignantes

26 élèves / cl. ordinaire

6 élèves en CLIS 1

1 éducatrice spécialisée (

1 AV collective (35 h /s) pour les élèves de CLIS 1

Collège Mariotti

31 classes

880 élèves

58 enseignant(e)s

28 élèves / cl. ordinaire

15 élèves relèvent de l'ULIS (3 en 6ème / 7 en 5ème / 4 en 4ème / 1 en 3ème)

3 AV collectives (2 à 35 h / s et 1 à 25 h / s) pour les élèves relevant du dispositif ULIS

Et le collège Tuband ?

20 classes

462 élèves

43 enseignant(e)s

28 élèves / cl. ordinaire

12 élèves relèvent de l'ULIS

(7 en 6ème / 2 en 5ème / 1 en 4ème / 2 en 3ème)

3 AV collectives (2 à 35 h / s et 1 à 25 h / s) pour les élèves relevant du dispositif ULIS

L’ULIS TFC au collège

- C’est un dispositif collectif d’inclusion scolaire des élèves reconnus en situation de handicap.
- Les élèves sont inscrits dans leur classe d’âge : la classe de référence. Ils participent aux activités organisées pour tous les élèves dans le cadre du projet d’établissement.

L’importance du partenariat

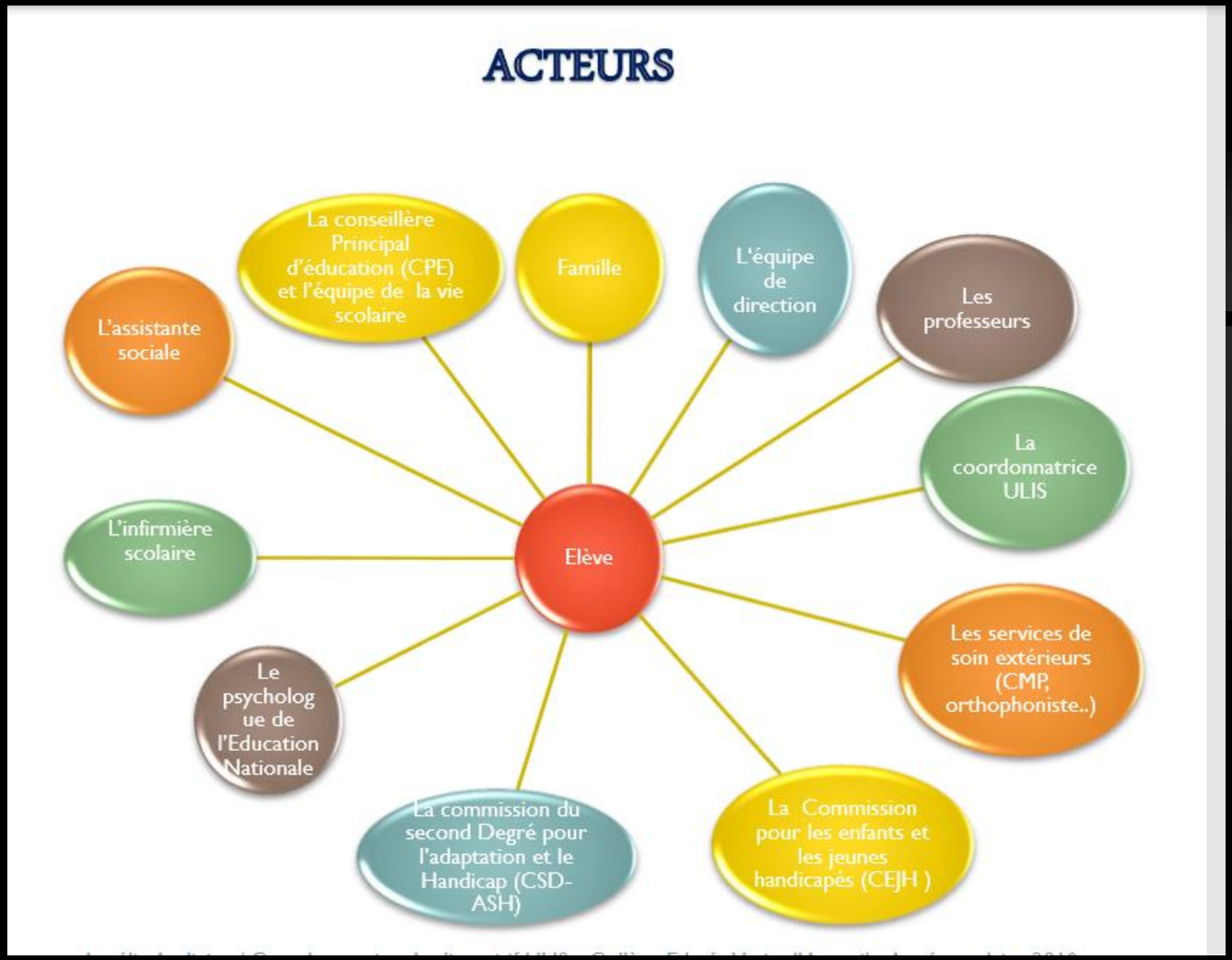

Missions de la coordonnatrice de l'ULIS

- Axe 1 : Enseigner en proposant des situations d'apprentissages adaptées aux besoins des élèves,
- Axe 2 : Coordonner l'ULIS et les relations avec les partenaires extérieurs,
- Axe 3 : Assurer une mission de personne ressource au sein de l'établissement.

L'emploi du temps d'un élève de 6ème relevant du dispositif ULIS à Mariotti

COLLEGE JEAN MARIOTTI

André 603

24/06/2019 16:36 - Page 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h23	ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA EIST DOURNAUX *F23* SB	EIST DOURNAUX *F23* SA TECHNOLOGIE SANCHEZ *E4* SB	EDUCATION MUSICALE CARRIE *G33* SA ARTS PLASTIQUES CATHAUD *G32* SB		
8h21	ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA SB	SA SB			ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB
9h34	Langue et culture Kanak HAYE *C34* SA EDUCATION MUSICALE CARRIE *G33* SB	HIST.GEO.ED.MOR.CIV. BARTHELEMY *C33*	EPS LACHMANN	EPS MANDOU	ARTS PLASTIQUES CATHAUD *G32* SA ANGLAIS LV1 PERRAUD *F13* SB
10h32	ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB	ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB			ANGLAIS LV1 PERRAUD *F13* SA HIST.GEO.ED.MOR.CIV. BARTHELEMY *C33* SB
11h25					
13h08	EPS MANDOU	ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB		ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB	
14h06		ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB		ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB	
15h15	Hôpital de jour	ANGLAIS LV1 PERRAUD *F13*		EIST DOURNAUX *F23* SB	
16h08					
17h00					

© Index Education 2019

L’emploi du temps d’un élève de 5ème
relevant du dispositif ULIS

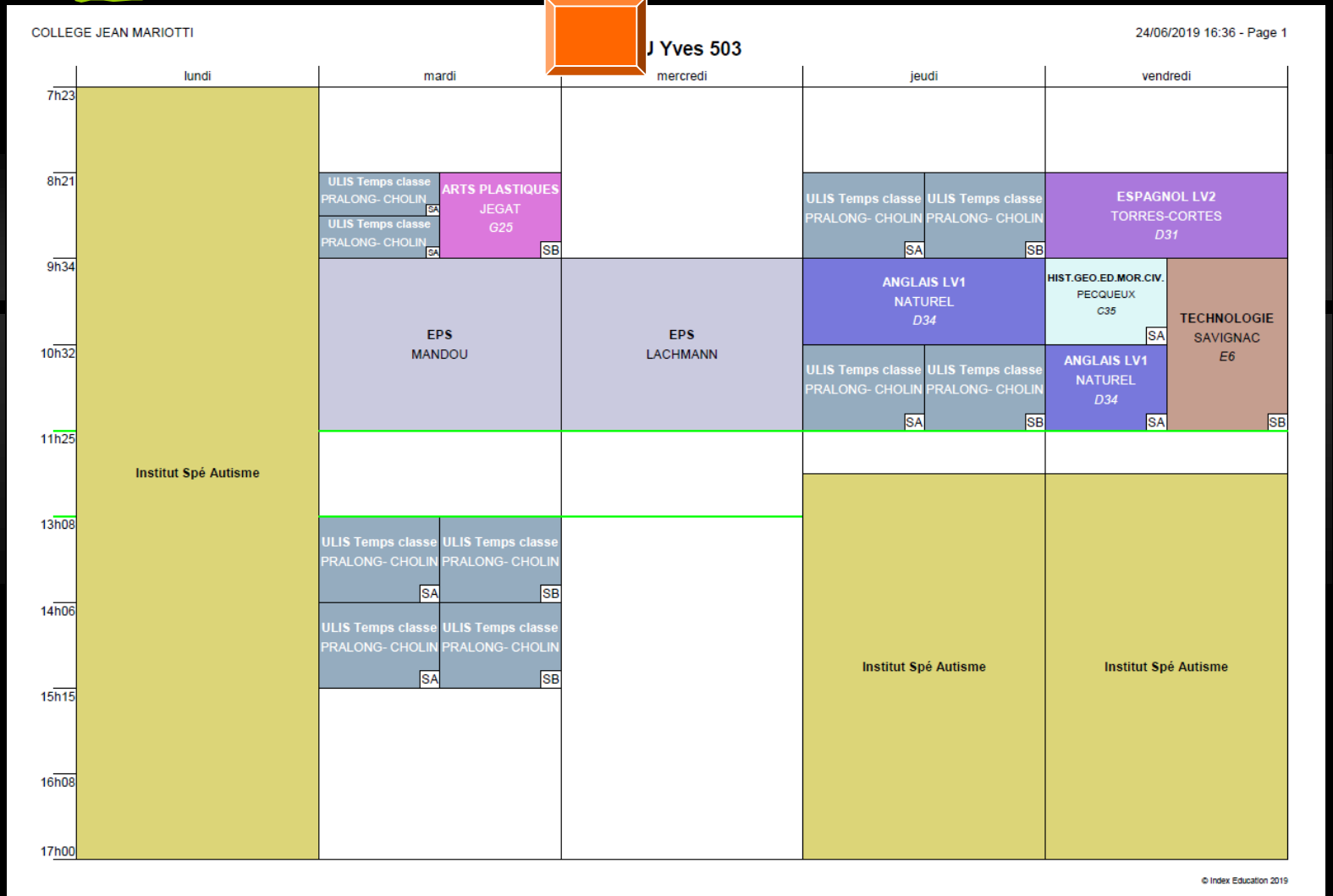

L’emploi du temps d’un élève de 4ème
relevant du dispositif ULIS

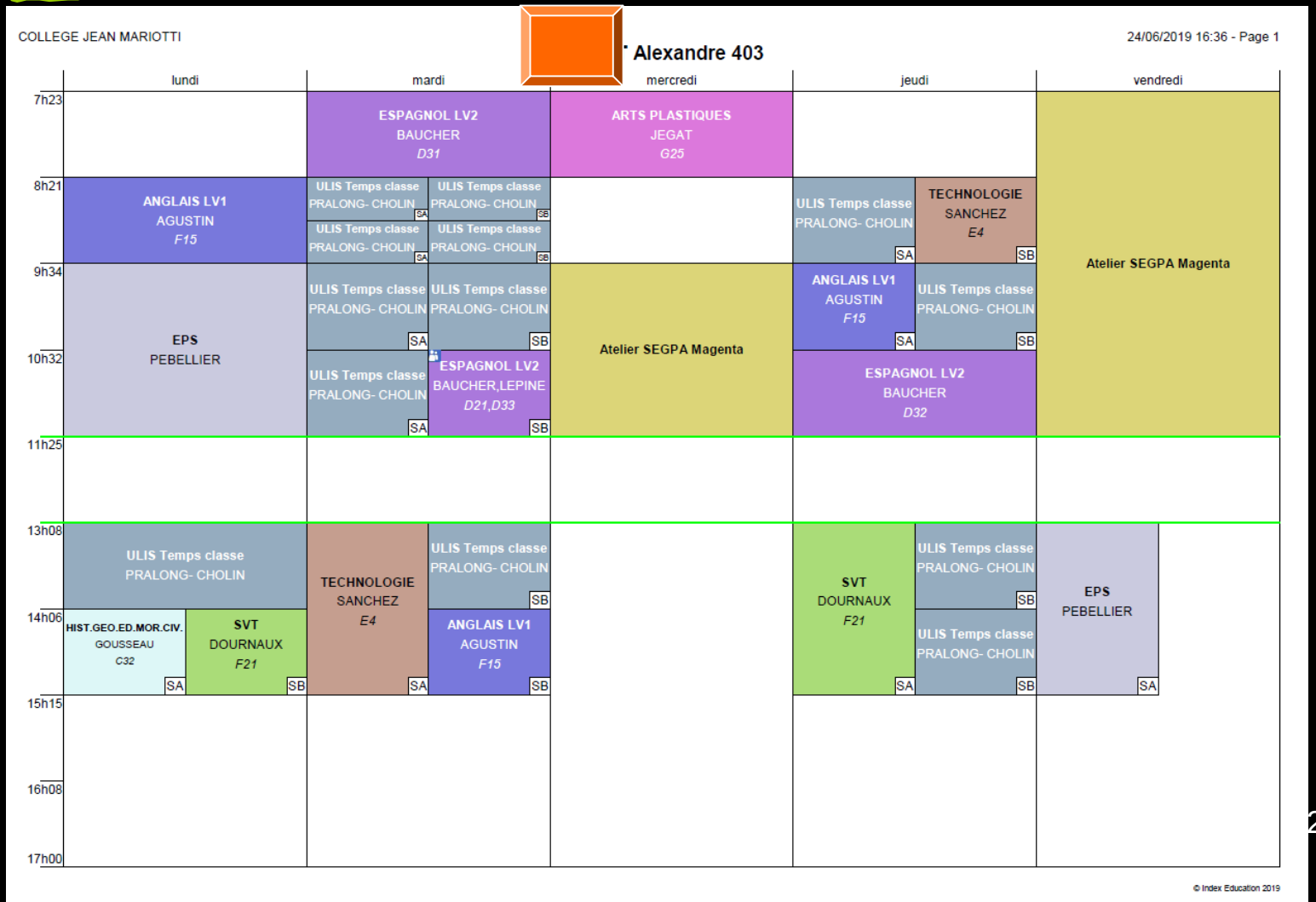

L'emploi du temps d'un élève de 3ème
relevant du dispositif ULIS

COLLEGE JEAN MARIOTTI — **Matthieu 306** — 24/06/2019 16:36 - Page 1

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
7h23	ESPAGNOL LV2 LEPINE *D33*	ARTS PLASTIQUES JEGAT *G25* SB	ESPAGNOL LV2 LEPINE *D33*	VIE DE CLASSE NATUREL *D34* SA; HIST.GEO.ED.MOR.CIV. BARTHELEMY *C33* SB	TECHNOLOGIE SANCHEZ *E4* SB
8h21	FRANÇAIS COULMEAU *G31* SA; FRANÇAIS COULMEAU *G31* SB	MATHEMATIQUES MIQUEL *F22* SB		FRANÇAIS COULMEAU *G31*	FRANÇAIS COULMEAU *G31* SA; FRANÇAIS COULMEAU *G31* SB
9h34	TECHNOLOGIE SANCHEZ *E4* SB	ANGLAIS LV1 NATUREL *D34* SA; SVT FOURE *F23* SB	EPS LACHMANN	FRANÇAIS COULMEAU *G31* SA; PHYSIQUE-CHIMIE PROTCH *F33* SB	ANGLAIS LV1 NATUREL *D34*
10h32	SVT FOURE *F24* SA	MATHEMATIQUES MIQUEL *F22* SA		PHYSIQUE-CHIMIE PROTCH *F33* SA	ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA; ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB
11h25					
13h08	HIST.GEO.ED.MOR.CIV. BARTHELEMY *C33*	ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA; ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB		ARTS PLASTIQUES JEGAT *G25* SA; ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SB	HIST.GEO.ED.MOR.CIV. BARTHELEMY *C33*
14h06	EDUCATION MUSICALE GHESQUIERE *G34*	HIST.GEO.ED.MOR.CIV. BARTHELEMY *C33*		ULIS Temps classe PRALONG- CHOLIN SA; ANGLAIS LV1 NATUREL *D34* SB	MATHEMATIQUES MIQUEL *F22*
15h15	MATHEMATIQUES MIQUEL *F22*	EPS PEBELLIER		EPS PEBELLIER SA	
16h08					
17h00					

© Index Education 2019

Quels diplômes ou validations à l'issue de l'ULIS collège ?

classe	objectifs / thématiques	Valorisation et certification
4ème	Possibilité de découverte des champs professionnels en SEGPA / stage en entreprise	exposition; visites et évaluation de stage; bilan de stage
3ème	choix + validations + examens (DNB / DNB pro / CFG)	diplôme ou validation de compétences

La SEGPA au collège

a story made with moovly

Orientations à l'issue de la 3ème
ULIS

Inclusion collective (inscription en classe ordinaire au titre de l'Ulis Pro) :

CAP *« cuisine / pâtisserie / secrétariat »* au lycée Escoffier,

CAP *« métiers du bâtiment (électricité, plomberie, carrelage, installation sanitaire, maçonnerie)* au lycée Petro Attiti

CAP *« restauration, métiers de la mode, petite enfance »* à Jean XXIII,

CAP « *restauration et service »* au lycée William Haudra (Wé),

Inclusion individuelle :

CAP en inclusion individuelle dans tous les lycées cités infra,

CAP *« mécanique »* en alternance au CFA, en MFR.

1 élève en 2nde générale au lycée du Mont-Dore suite au parcours en ULIS à PDF,

CAP « *palefrenier, métiers de l'agriculture »* au lycée à Pouembout,

Association *« Handijob »* (alternance stage en entreprise et prise en charge à l'association (CV, etc …) avec insertion professionnelle et emploi (serveur à Texas Grill, au Mac DO par ex.).

HANDIJOB

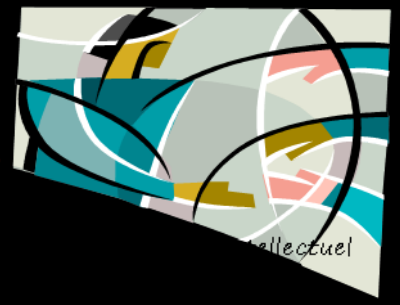

Pourquoi ?

La vocation de l'Association HANDIJOB est le soutien et l'accompagnement de la personne en situation de handicap intellectuel, **pour l'accès au travail** et à l'inclusion sociale.

HANDIJOB pour qui ?

Pour tout jeune du territoire, majeur, en situation de **handicap intellectuel**, pour lequel un projet réaliste d'inclusion en milieu professionnel peut être mis en œuvre.

LES SERVICES HANDIJOB

SAVS et MILIEU PROTEGE INCLUSIF

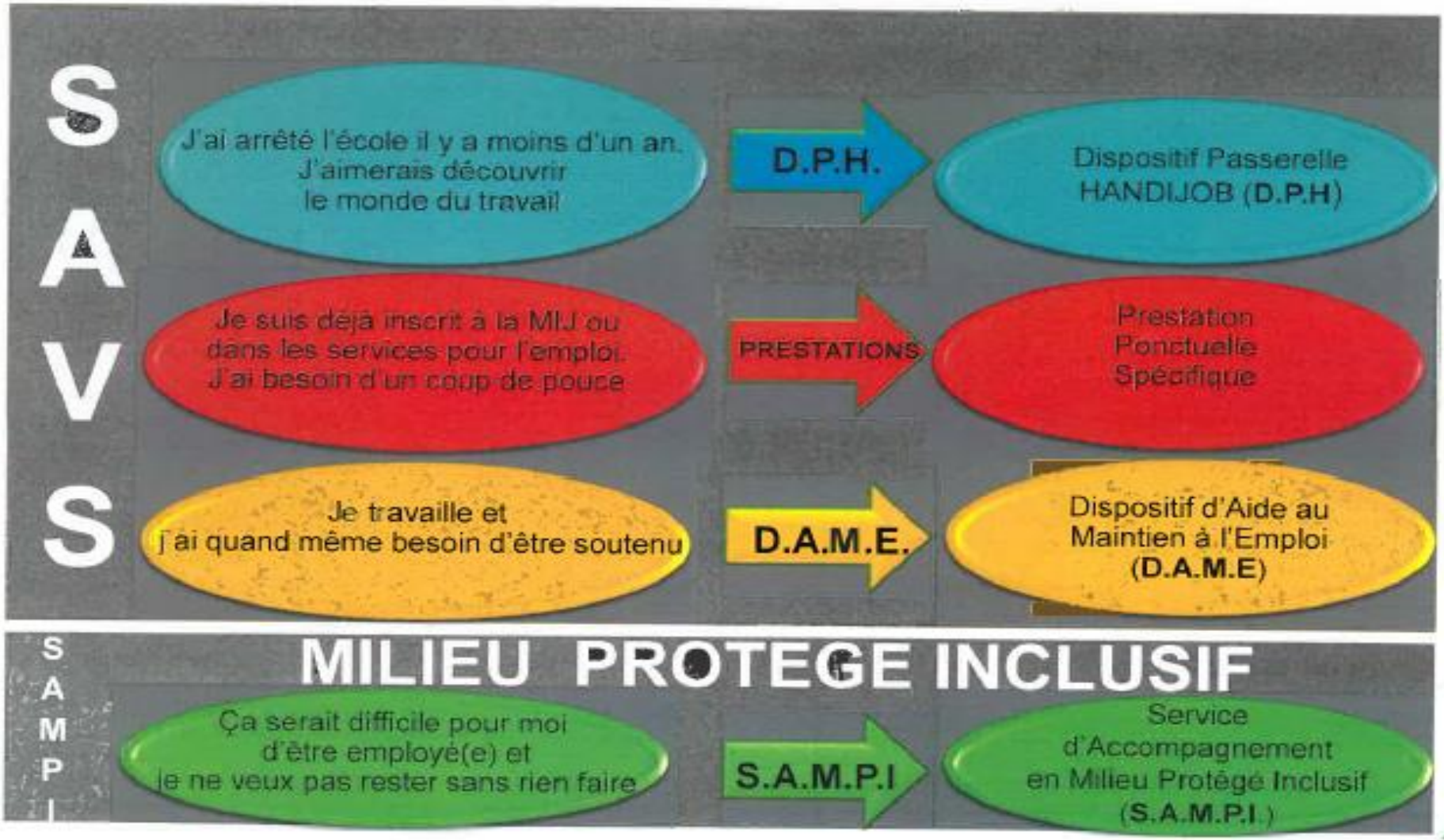

Des questions ? ? ?

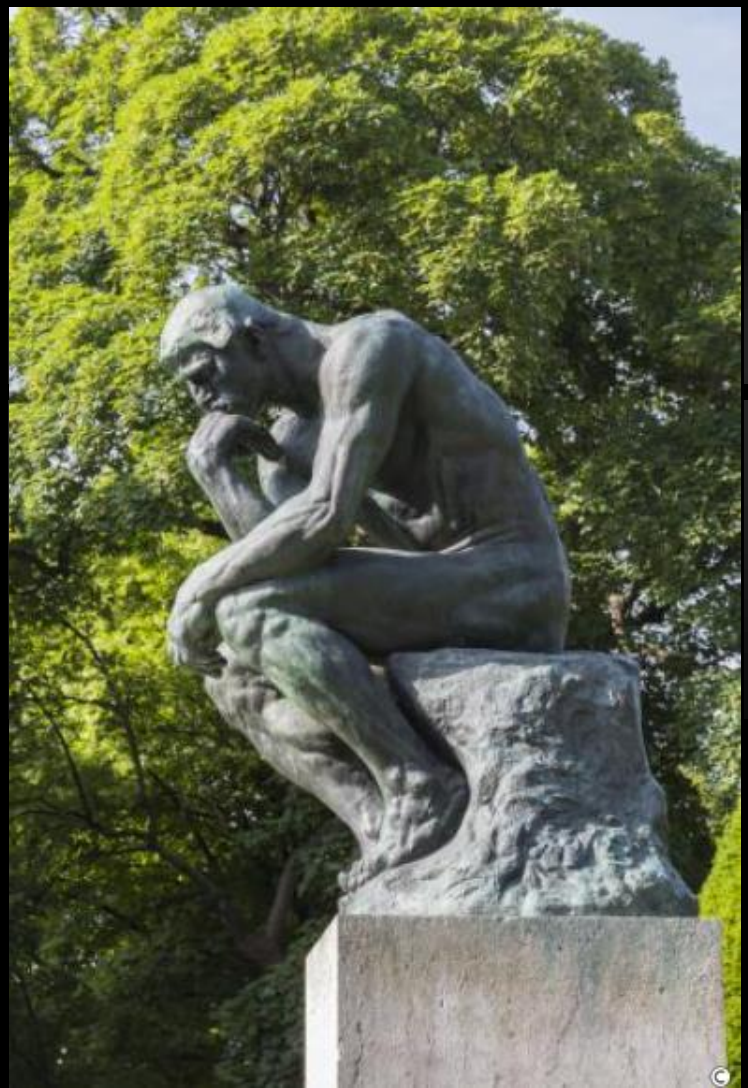

Merci pour votre attention

Remerciements :

Mme Pralong – enseignante spécialisée référente du dispositif ULIS au collège des Portes de Fer,

Mme Lods- Directrice de l'IME,

Mme Dubourg-Pebellier, Directrice de l'ISA,

Mme Romero – enseignante spécialisée référente du dispositif ULIS au collège de Tuband,

Mme Henocq, Directrice de l'association Handijob,

Mme Galaud –enseignante spécialisée référente de la CSD ASH,

Mme Prou – précédemment référente de la CSD ASH, antérieurement enseignante spécialisée référente du dispositif ULIS au collège de Koutio.

"La vie de la cité ne peut se jouer à huit clos, toutes portes fermées. Chacun a le droit inaliénable d'y prendre part, toute sa part, en bénéficiant, autant que de besoin, d'aides, de médiations ou d'accompagnements."

In GARDOU (2012) *"La société inclusive, parlons-en !"*

Une brève histoire comparative …

En Nouvelle-Calédonie

Au Primaire :

Création des « classes de perfectionnement » *(Loi du 15 avril 1909)*

Création des CLIS 1 : rentrée 2006 *(Délibération du 26 septembre 2005)*

Création des ULIS école : rentrée 2020 suite au vote du Congrès de la NC

Au 2nd degré :

Création des UPI collège et lycée : rentrée 1996 *(Circulaire du 17 mai 1995)*

Création des ULIS collège et lycée : rentrée 2013 *(Circulaire de 2012 de Mme Matéra – IEN ASH - adjointe au V.R.)*

En métropole

Au Primaire :

Création des « classes de perfectionnement » *(Loi du 15 avril 1909)*

Création des CLIS 1 : rentrée 1992 *(Circulaire du 18 novembre 1991)*

Création des ULIS école : rentrée 2015 *(Circulaire du 21 août 2015)*

Au 2nd degré :

Création des UPI collège et lycée : rentrée 1996 *(Circulaire du 17 mai 1995)*

Création des ULIS collège et lycée : rentrée 2010 *(Circulaire du 18 juin 2010)*
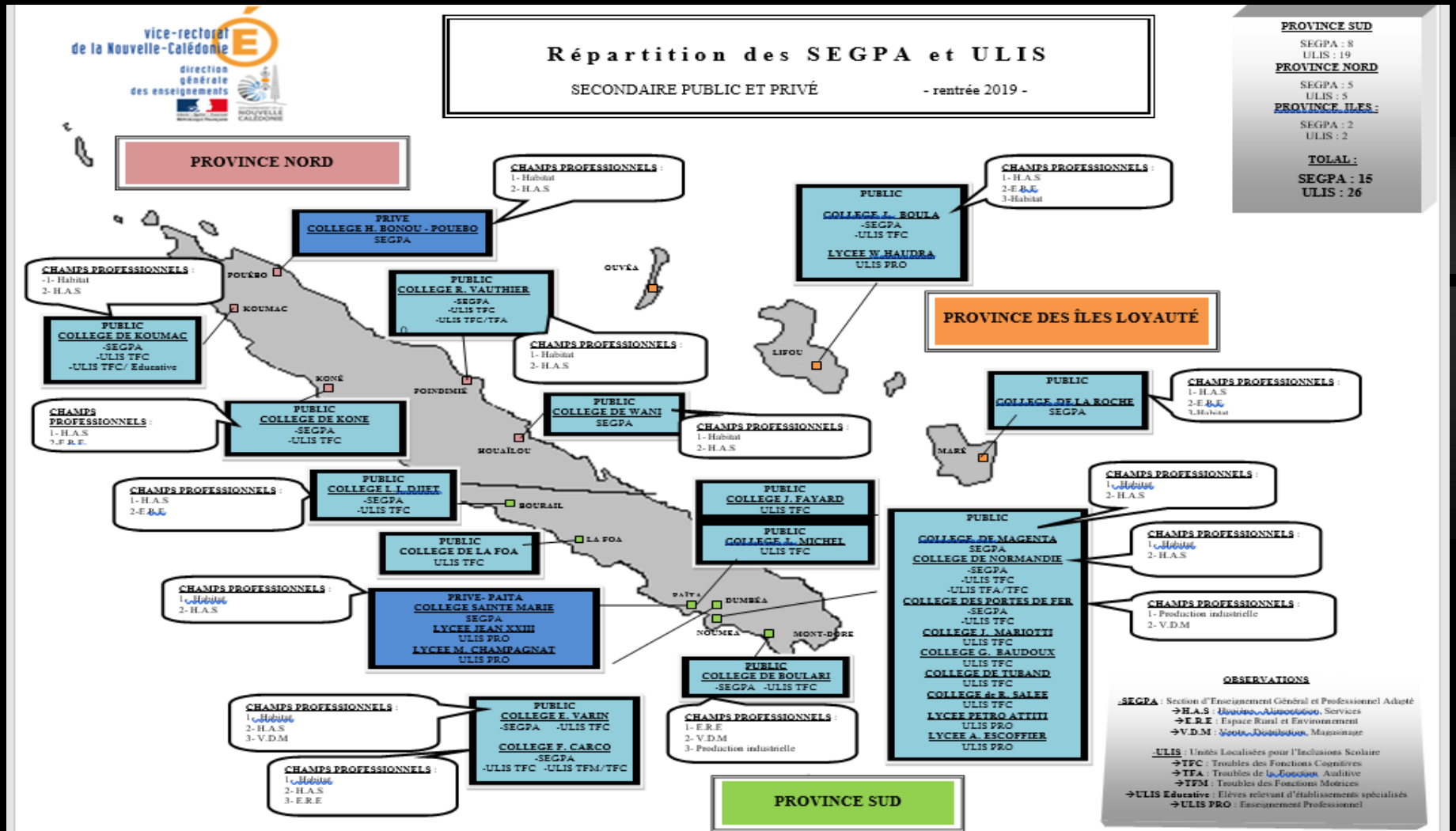
Répartition des SEGPA et des ULIS sur l'ensemble des trois provinces